Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle Kaleidoskop A.S.B.L.,
ayant son siège social à l'adresse 44, rue Auguste Collart
Bettembourg,
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F 2522,
(à biffer si non applicable), représentée par Jean-Paul Haes,
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Jean-Paul Haes
Fonction: Président
Date: 14-10-2022
Cachet:

Nom: Brigitte Bintz
Fonction: secrétaire

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture